

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° 12/2024

OBJET :	DEMANDE DE L'EHPAD DE SANCOINS RELATIF AU PRET DU MINIBUS DANS LE CADRE D'UNE SORTIE INTERGENERATIONNELLE				
<i>Nomenclature :</i>	8.2 Aide sociale				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
8	12	12			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Sodia PHILIPPEAU				

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Nadège VALENTI, Nicolas BERGER et Ginetto ANZIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre GUIBLIN
Madame Laetitia GLORIAU	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique CIVRAY
Monsieur Adrien FONTAINE	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas BERGER
Madame Carole BENARD	a donné pouvoir à	Madame Sodia PHILIPPEAU

Absents excusés :

Madame Jeanne GAZEAU

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 4

PRESENTS A LA SÉANCE : 8

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport du Président ;

Considérant la demande de Mme Angélique SANCHEZ, animatrice de l'EHPAD de Sancoins, en dates du 3 janvier 2024 par téléphone puis du 27 Février 2024 par courrier, saisissant Monsieur le Président du CCAS afin de solliciter le prêt du minibus du CCAS dans le cadre de deux sorties ;

Considérant qu'une première est prévue le mercredi 3 avril 2024 après-midi ainsi qu'une seconde le vendredi 3 mai 2024 toute la journée, dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle à MORNAY SUR ALLIER pour cette dernière ;

Considérant que le premier projet de sortie se situe avant la réunion du Conseil d'Administration et qu'une réponse négative a été apportée par téléphone en date du 27 mars 2024 ;

Considérant que le contrat d'assurance relatif au véhicule indique que son prêt n'occasionne pas de franchise supplémentaire en cas de sinistre dont le conducteur serait responsable si le conducteur a plus de 3 ans de permis ou s'il est assuré par la même société ou s'il est membre (élu ou agent) du CCAS de Sancoins ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **Approuve la demande de l'animatrice de l'EHPAD de Sancoins concernant la sortie du vendredi 3 mai 2024 ;**
- **Conditionne cette approbation au fait que l'animatrice conduise le véhicule, qu'elle réponde à une des conditions inscrites au contrat et qu'un état des lieux d'entrée et de sortie incluant le kilométrage et la remise à niveau du carburant soit effectué par un agent communal. (document annexé).**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 11 avril 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président,

Pierre GUIBLIN



La secrétaire de séance,

Sodia Philippeau

Sodia PHILIPPEAU

Date de publication : 16/04/2024

Mode de publication : mise en ligne.